

PORT DE L'ARI



FICHE TECHNIQUE

Port de l'Appareil Respiratoire Isolant

La formation au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI) prépare les participants à intervenir en toute sécurité dans des environnements hostiles ou toxiques. Elle leur apprend à utiliser correctement l'équipement, à gérer leur réserve d'air et à maintenir leur efficacité en situation de stress. Au-delà de la maîtrise technique, cette formation développe la préparation physique et psychologique indispensable pour évoluer sous ARI, tout en répondant aux exigences légales en matière de prévention et de protection des travailleurs.



Contenu de la formation

La formation débute par un module théorique en salle, où le formateur présente les principes de base et les consignes de sécurité liés à l'utilisation de l'appareil respiratoire isolant. Les participants passent ensuite à la pratique avec l'apprentissage du capelage, incluant la mise en place correcte du couvre-face, suivi des exercices de port et de retrait de l'ARI. La journée se conclut par une mise en situation réaliste : une progression dans un espace à visibilité réduite, permettant de tester les acquis en conditions proches du terrain.



Planning

La durée du stage est de **6 heures** et se déroule comme suit :

- **8h30** : Accueil et déjeuner (compris)
- **8h30 - 12h** : Savoirs de base sur le port de l'A.R.I.
- **12h - 13h** : Pause de midi.
- **13h - 15h30** : Exercices pratiques



Informations générales

Public cible : Toute personne qui joue un rôle dans la prévention incendie au sein de l'entreprise

Prérequis : Aucun

Tenue vestimentaire : Les participants sont conviés dans leur tenue traditionnelle de travail. Toutefois, le port de tissus aisément inflammables est à éviter (privilégier le coton) et le port de chaussures fermées et à semelles plates est obligatoire. Sur place, des salopettes seront mises à disposition.

Repas : Pour cette formation, un déjeuner (viennoiseries et café) sont prévus pour tous les participants

Parking : Un parking gratuit est à disposition

Sanitaires : Des vestiaires collectifs et des douches sont mises à disposition

Attestation : À la fin de la journée, les participants ayant signé la feuille de présence électronique reçoivent automatiquement une attestation de participation



Modalité d'inscription

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, contactez-nous par **email** via contact@hainautsecurite.com, par **téléphone** au +32 68 26 61 54 ou remplissez un formulaire de contact.



Adresse

Régie Provinciale Autonome (RPA) Hainaut sécurité
Rue de la Croix, 112 à 7870 BAUFFE (LENS).

Besoin de plus d'information ?

Rendez-vous sur notre site internet hainautsecurite.com

